

# **PREAMBULE**

## **Qu'est-ce-qu'un dirigeant accompagnateur d'équipe ?**

Toute équipe doit être obligatoirement accompagnée au minimum d'un responsable majeur, titulaire d'une licence dirigeant (ou de joueur avec le cachet « dirigeant »).

Il est le représentant des obligations et des devoirs du club, autant dans l'organisation des rencontres à domicile que lors des déplacements de son équipe.

L'accompagnateur d'équipe est avant tout, lors de la rencontre, si un Commissaire et un Monsieur Sécurité du club n'ont pas été désignés :

- Le garant de la sécurité sur le stade
- Le responsable administratif du club
- L'interlocuteur privilégié de la ligue et des officiels en cas d'incident
- L'interlocuteur du club auprès des officiels

## **Qui peut être dirigeant accompagnateur d'équipe ?**

Ce rôle doit être confié à une personne qualifiée, responsable, possédant une bonne connaissance des règlements, sachant rédiger une réserve ou un rapport et remplir une feuille de match.

Il serait souhaitable qu'il ait des notions de diététique et de premiers soins (secourisme).

De plus, il doit entretenir un bon esprit : loyauté dans le jeu et respect des adversaires et des arbitres.

Son nom et le numéro de sa licence figurent obligatoirement sur la feuille de match.

Un joueur licencié peut-il être Dirigeant accompagnateur ? Oui, mais à condition qu'il possède une licence dirigeant ou une licence Joueur avec la mention Dirigeant, et qu'il ne figure pas sur la feuille de match en tant que joueur.

# **LE DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE**

## **1-ROLE DU DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR A DOMICILE**

### **1-1 Préparation la semaine précédant la rencontre :**

- Revoir le règlement de la compétition concernée.
- S'assurer que les convocations des joueurs ont été effectuées en collaboration avec l'entraîneur

### **1-2 Préparation le jour de la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- S'assurer qu'il est bien en possession de toutes les licences.
- Procéder à une vérification d'ensemble des installations et locaux : examen des vestiaires (propreté, eau chaude, chauffage, disponibilité d'une clé pour chaque vestiaire y compris les arbitres).
- Vérifier le traçage du terrain et l'état des filets.
- S'assurer de la présence des drapeaux de coin.

- Vérifier la présence du matériel nécessaire : drapeaux de touche, ballons de match en nombre suffisant, en bon état et bien gonflés
- Prendre les dispositions pour éventuellement récupérer un second jeu de maillots (incompatibilité des couleurs).
- Vérifier, en cas d'absence d'un Monsieur Sécurité désigné, le dégagement des accès au stade pour les ambulances ou les organismes d'intervention (pompiers et médecin).
- S'assurer de la présence d'un matériel de première intervention (pharmacie, civière) Vérifier que le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde le plus proche sont connus et affichés.
- Constater la présence de la feuille de match, et du rapport complémentaire de l'arbitre
- Mettre l'eau à disposition des arbitres et des équipes en présence

### **1-3 Préparation une heure trente avant le coup d'envoi de la rencontre**

Le Dirigeant Accompagnateur d'Equipe doit :

- Etre présent au stade au minimum une heure trente avant le coup d'envoi.
- Si le club n'a pas de Commissaire Désigné, accueillir les officiels : il conduit le(s) arbitre(s) jusqu'à son (leur) vestiaire et lui (leur) remet la clé. Il s'inquiète de leurs besoins particuliers et fait le nécessaire pour pouvoir régler les frais d'arbitrage à la mi-temps (compétitions de District uniquement)
- Si un (des) Délégué(s) a (ont) été désigné(s) exceptionnellement par la Ligue pour la rencontre
- Accueillir l'équipe adverse, établir un contact avec le Dirigeant Accompagnateur Visiteur, faire la visite du vestiaire et remettre la clé. S'inquiéter des besoins particuliers. Conseiller de regrouper portefeuilles et autres objets de valeur.
- Remplir la feuille de match et la transmettre au Dirigeant Accompagnateur de l'équipe adverse. La remettre complétée à l'arbitre de la rencontre 30 minutes avant le coup d'envoi
- S'inquiéter du moment où les capitaines viendront voir l'(es) arbitre(s).
- Participer aux contrôles des licences et d'identité des joueurs adverses
- Assister le capitaine de l'équipe lors de la rédaction d'éventuelles réserves. Lors des matchs de Jeunes, c'est le Dirigeant Accompagnateur qui porte les réserves sur la feuille de match et qui les valide par sa signature.
- Faire le nécessaire afin que la rencontre se déroule même en l'absence de l'arbitre officiel prévu. Tirage au sort.

### **1-4 Pendant la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- en l'absence d'un Commissaire du club désigné, assister le(s) délégué(s) officiel(s) éventuellement mandaté(s) par la Ligue dans ses (leurs) différentes fonctions.
- Etre assis, si possible, sur le banc de touche.
- Servir éventuellement de soigneur mais intervenir seulement sur appel de l'arbitre.
- Garder une véritable neutralité quel que soit le déroulement du match.
- Montrer l'exemple et respecter les décisions de l'arbitre.
- Avoir un rôle modérateur. Ne pas se comporter comme un spectateur partisan.
- Veiller au comportement de ses remplaçants et de son éducateur.
- Participer à l'accompagnement des arbitres jusqu'au vestiaire à la mi temps et à la fin de la rencontre

## **1-5 Après la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- Vérifier la feuille de match après que l'arbitre l'ait remplie
- Il faut impérativement confirmer :
  - l'exactitude du résultat du match (lettres et chiffres)
  - que les croix (avertissements, exclusions, joueurs blessés) sont bien cochées sur la ligne des joueurs concernés
  - les motifs d'avertissements et/ou d'exclusions
  - que les types de blessures sont bien indiqués
  - récupérer les licences
  - visiter les vestiaires au moment du départ des équipes, faire constater aux intéressés les anomalies éventuelles et récupérer les objets oubliés
  - accompagner les équipes pour la collation
  - récupérer les clés
  - remettre la feuille de match vérifiée dans la bannette afin que le résultat de la rencontre soit saisi sur internet
  - récupérer et remettre le matériel à sa place (drapeaux de touche, drapeaux de coin, casier à bouteille, clés)
  - s'assurer de la fermeture des locaux et/ou de l'enceinte sportive

## **2-ROLE DU DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR A L'EXTERIEUR**

### **2-1 Préparation la semaine précédant la rencontre :**

- Vérifier la date, l'horaire, le lieu (nom et adresse du terrain, type de surface pour l'aire de jeu)

### **2-2 Préparation le jour de la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- S'inquiéter des raisons de l'absence des joueurs manquants (accidents...)
- S'assurer qu'il est bien en possession de toutes les licences et s'assurer que les joueurs sans licence ont leur pièce d'identité
- Vérifier les équipements (quantité, propreté, couleur des maillots, ballons..)
- Etre en possession d'un brassard de capitaine
- Vérifier la trousse à pharmacie

### **2-3 Préparation une heure trente avant le coup d'envoi de la rencontre**

Le Dirigeant Accompagnateur d'Equipe doit :

- Se présenter au dirigeant du club recevant
- Remplir la feuille de match
- S'inquiéter du moment où les capitaines viendront voir l'(es) arbitre(s).
- Participer aux contrôles des licences et d'identité des joueurs adverses

- Assister le capitaine de l'équipe lors de la rédaction d'éventuelles réserves. Lors des matchs de Jeunes, c'est le Dirigeant Accompagnateur qui porte les réserves sur la feuille de match et qui les valide par sa signature.
- Faire le nécessaire afin que la rencontre se déroule même en l'absence de l'arbitre officiel prévu. Tirage au sort.

#### **2-4 Pendant la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- Etre assis, si possible, sur le banc de touche.
- Servir éventuellement de soigneur mais intervenir seulement sur appel de l'arbitre.
- Garder une véritable neutralité quel que soit le déroulement du match.
- Montrer l'exemple et respecter les décisions de l'arbitre.
- Avoir un rôle modérateur. Ne pas se comporter comme un spectateur partisan.
- Veiller au comportement de ses remplaçants et de son éducateur.
- Participer à l'accompagnement des arbitres jusqu'au vestiaire à la mi temps et à la fin de la rencontre

#### **2-5 Après la rencontre :**

Le Dirigeant Accompagnateur d'équipe doit :

- Vérifier la feuille de match après que l'arbitre l'ait remplie
- Il faut impérativement confirmer :
  - l'exactitude du résultat du match (lettres et chiffres)
  - que les croix (avertissements, exclusions, joueurs blessés) sont bien cochées sur la ligne des joueurs concernés
  - les motifs d'avertissements et/ou d'exclusions
  - que les types de blessures sont bien indiqués
  - récupérer les licences
  - visiter les vestiaires au moment du départ des équipes, faire constater aux intéressés les anomalies éventuelles et récupérer les objets oubliés
  - accompagner les équipes pour la collation
  - remettre les clés

#### **PRECISION**

En cas d'absence de l'arbitre, la priorité est donnée à tout arbitre officiel présent sur le terrain et prouvant sa qualité (licence obligatoire).

Si aucun arbitre officiel n'est présent, une équipe ne peut pas refuser de jouer. Dans ce cas, chaque équipe présente un arbitre bénévole (licence dirigeant obligatoire avec certificat médical) et le sort désigne celui qui devra diriger la rencontre.

La signature, par les capitaines ou les dirigeants accompagnateurs, constitue une prise de connaissance. En cas de désaccord avec les écrits, il faut néanmoins signer. Dans ce cas, il est possible de transcrire ses propres observation sur la feuille de match ou, si la place ou le temps manque, de préciser : « pas d'accord, rapport suit ».